



ASSOCIATION DES GROUPEMENTS  
ET ORGANISATIONS ROMANDS  
DE L'AGRICULTURE

## **Remise des brevets du 11 décembre 2010 à Changins**

Message de David Ruetschi, secrétaire des Commissions des examens de maîtrise  
d'AGORA

*Seul le texte prononcé fait foi!*

Madame, Monsieur les Conseillers d'Etat,  
Monsieur l'ancien Conseiller Fédéral,  
Messieurs les Présidents,  
Messieurs les Directeurs,  
Chers invités,  
Chers lauréats,

Tout d'abord permettez-moi d'apporter les félicitations d'AGORA, et de la Fédération suisse des vigneron, pour laquelle AGORA gère le dossier formation, à tous les lauréats du jour. Vous avez investi du temps, de l'argent et beaucoup d'énergie dans une formation supérieure et vous avez atteint l'objectif fixé.

Après cette "récolte" fructueuse de votre diplôme, la chaîne de valorisation vous appartient. Il s'agira pour vous de "rentabiliser" votre investissement dans la formation au sein de votre entreprise. Nous vous souhaitons courage et perspicacité pour les décisions que vous aurez à prendre. Lorsque vous rencontrerez des problèmes, n'oubliez pas que l'une des meilleures façons d'apprendre est précisément de résoudre des problèmes. C'est aussi une formation continue.

En Suisse romande, 9 candidats se sont présentés à l'examen final du brevet fédéral de viticulteur ou de cavistes. Ces candidats avaient suivi les modules préparatoires à l'école de Changins. Nous pouvons remettre aujourd'hui 2 brevets fédéraux de viticulteur et 3 brevets fédéraux de cavistes. Cette session se termine avec un taux d'échec important de l'ordre de 44% et une moyenne générale de 4.3. Les experts constatent chez certains candidats des lacunes dans la mise en pratique des connaissances professionnelles. Celles-ci se révèlent dans l'examen final du brevet qui se déroule sur l'exploitation des candidats. Lors de cet examen les compétences techniques, décisionnelles et de gestion du personnel sont vérifiées. Les candidats sont également appelés à rédiger un dossier présentant l'exploitation choisie, à réaliser un projet sur l'entreprise et à défendre ce projet devant les experts. Cette année, les projets des candidats ont portés sur la modernisation d'installations de pressurage, le changement du système de taille, la mécanisation d'un domaine, l'arrosage ou encore l'élaboration de distillats de fruits à noyaux.

Au niveau des examens de maîtrise, qui sont axés sur les compétences en gestion d'entreprise, la commission a pu décerner le titre de maître viticulteur à 4 candidats et le titre de maître caviste à un candidat.

L'environnement des entreprises agricoles et viticoles connaît des mutations importantes: accord de libre échange, évaluation constante de la réglementation, changement climatique, etc. Des changements importants de paramètres touchent aussi la formation professionnelle dans notre branche. Depuis cet automne, la formation professionnelle du CFC se déroule selon de nouvelles modalités. Uniformisée sur le plan suisse et coordonnée pour les 6 métiers de l'agriculture, de la vigne et du vin, elle est proposée en système dual sur 3 années. Nouveaux contrats d'apprentissages, introduction de cours interentreprises,

nouveau modèle de réparation des cours professionnel, mode de financement différent. Les défis pour les patrons, les apprenants et les écoles sont nombreux.

Afin de fédérer les professions, un champ professionnel a été mis en place. Les organisations professionnelles collaborent au sein de l'organisation du monde du travail **AgriAliForm**. Elle permettra de coordonner les régions et les métiers entre eux et d'être un interlocuteur envers la Confédération et les cantons.

Dans le domaine de la formation professionnelle supérieure, des réflexions de fond sont en cours, en ce qui concerne les profils, le mode d'organisation et le financement. Il est important que les besoins des professionnels restent au cœur des préoccupations. Une formation professionnelle supérieure de qualité doit être accessible à nos professionnels en termes de coûts et de temps à investir.

Un proverbe chinois préconise: "Lorsque souffle le vent du changement, certains construisent des murs, d'autres des moulins à vent". J'espère que les lauréats du jour et les instances en charge de la formation sachent construire ces moulins pour nous propulser vers le futur.

Avant de terminer ce message, je souhaite remercier :

- la direction et les enseignants de l'école de Changins, plus particulièrement MM. Conrad Briguet et Philippe Dupraz
- La Commission des examens de maîtrise d'AGORA, et spécialement M. Denis Mercier président de la Commission.
- Tous les experts brevet et maîtrise. Les membres des commissions et les experts accomplissent leur engagement comme "miliciens", c'est-à-dire à côté d'une activité professionnelle. C'est grâce à leur engagement que nous pouvons conduire les examens du brevet et de la maîtrise.

Merci de votre attention.

### Brevet de caviste

Derron	Alain	Rte du Lac 97	FR	1787	Môtier
Frasnetti	Julien	16, ch. du Plan	VD	1092	Belmont-sur-Lausanne
Locher	Yannick	Les Crosats	VS	1921	Martigny-Croix

### Brevet de viticulteur

Morand	Christophe	Central 4	VS	1958	St-Léonard
Perey	Lucie	Rte de Grancy 31	VD	1116	Cottens

Meilleur résultat d'ensemble: Lucie Perey **5.9**

Lausanne/2.12.09/DR